RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

——>��←

BREVET D'INVENTION.

XII. — Instruments de précision, électricité.

N° 347.448

1. — Horlogerie.

Mécanisme de déclenchement du marteau dans les montres-réveil.

M. CHARLES-LOUIS FAIVRE résidant en France.

Demandé le 27 octobre 1904.

Délivré le 6 janvier 1905. — Publié le 9 mars 1905.

(Demande de brevet déposée en Suisse le 13 octobre 1904. — Déclaration du déposant.)

Le dessin annexé, donné à titre d'exemple, représente une forme d'exécution de l'objet de l'invention, les fig. 1 et 2 représentant le mécanisme en plan vu dessus et dessous la platine du mouvement; la fig. 3 est une coupe suivant la ligne A-B de la fig. 2, tandis que la fig. 4 est une coupe à échelle agrandie suivant la ligne C-D de la fig. 3.

A travers le pont a et la platine b est ajusté 10 librement un axe c solidaire, à une extrémité, d'une aiguille d et à l'autre extrémité d'une bielle e qui porte un couteau f et qui est maintenue de chaque côté par deux lames de ressort g de façon à ce qu'au repos le couteau f 5 se trouve au chemin d'une dent h solidaire du marteau i du réveil qui est ainsi maintenu arrêté.

Une roue k, fig. 1, commandée par la roue l solidaire de l'aiguille d'heures de la 20 montre, tourne exactement à la même vitesse que cette aiguille, c'est-à-dire qu'elle fait exactement un tour en douze heures; cette roue k porte un doigt m pouvant à chaque tour venir buter contre le bout de l'aiguille d 25 et déplacer l'axe c de celle-ci d'une fraction de tour suffisant au déclenchement du marteau i pivotant en m et qui peut venir frapper contre le timbre n.

La commande de la roue k par la roue l, 30 fig. 1 et 3, est faite par l'intermédiaire d'une roue o, semblable à k et placée sous celle-ci qu'elle entraîne à frottement gras, la roue o engrenant seule avec la roue l, ceci afin de permettre la mise à l'heure du réveil, c'est-àdire le déplacement de la roue k avec son 35doigt m par rapport à la position de l'aiguille d'heures, solidaire de la roue l (cette aiguille n'est pas représentée au dessin). La mise à l'heure du réveil est obtenue par une roue p solidaire d'un pignon q pivotés tous deux en r 40 sur une bascule s pivotant elle-même en t sur la platine de la montre, cette bascule ayant un talon u, formant poussoir, qui dépasse la carrure de la boîte; une roue dentée v pivotant également en t et dépassant aussi un peu la 45 boîte, engrène constamment avec le pignon q tandis qu'un ressort x agissant sur la bascule tend à maintenir la roue p éloignée de la roue k. En appuyant sur le talon u, la roue pvient engrener avec k et il suffit d'actionner, 50 au doigt, la roue v pour entraîner la roue ket son doigt m. La roue k peut être munic d'un organe quelconque comme par exemple un cadran mobile ou une aiguille afin que l'on puisse se rendre exactement compte de la po- 55 sition du doigt m.

Le système de misc à l'heure du réveil peut être quelconque, autre que celui décrit et représenté à titre d'exemple; la commande du marteau peut être faite de 60 n'importe quelle façon, par le même barillet que celui qui actionne le mouve-

Prix du fascicule : 1 franc.

ment de la montre ou par un barillet indépendant.

La forme et les dimensions des organes décrits peuvent différer.

RÉSUMÉ.

5

Mécanisme de déclenchement du marteau dans les montres-réveil caractérisé par un axe traversant la platine et solidaire à une extrémité d'une aiguille et à l'autre extrémité d'une 10 bielle qui porte un couteau et qui est maintenu de chaque côté par deux lames de ressort

de façon à ce qu'au repos ce couteau se trouve au chemin du marteau du réveil, en combinaison avec une roue tournant exactement à la même vitesse que l'aiguille d'heures de la 15 montre, cette roue portant un doigt qui peut agir sur l'extrémité libre de l'aiguille de la bielle pour déclencher le marteau, en substance comme décrit.

CHARLES-LOUIS FAIVRE.

Par procuration:

H. Burgin.

